



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Alpes-de-Haute-Provence

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE FACULTATIVE

PGRHM

Mél :
ce_pave04@ac-aix-marseille.fr

Avenue du Plantas
04004
DIGNE-LES-BAINS

NOM :

Prénom :

Dénomination et adresse de l'établissement d'affectation :

Fonction(s) exercée(s) :

Circonscription :

Sollicite, pour une durée de.....jour(s) (cocher la ligne correspondante ci-dessous)

- l'octroi d'une autorisation d'absence du/leau.....
OU
 la régularisation de mon absence du/leau.....

Pour le motif suivant (cocher l'une des lignes ci-dessous) :

- Exercice d'une fonction publique élective non syndicale
 Préparation aux concours de recrutement ou examens professionnels
 Participation aux épreuves d'un concours de recrutement ou d'examens professionnels
 Mariage ou conclusion d'un PACS
 Préparation à l'accouchement et/ou à l'allaitement
 Naissance ou adoption d'un enfant
 Décès ou maladie grave du conjoint, des père et mère, des enfants
 Enfant malade ; nom et prénom de l'enfant malade :.....
 Fête religieuse
 Sapeur-pompier volontaire
 Déplacement effectué à l'étranger pour raisons personnelles, hors congés légaux
 Autre motif (non inclus dans le périmètre de la circulaire ministérielle n°2002-168 du 2 août 2002), **à préciser :**

Fait à _____ le _____
(Signature du demandeur)

N.B. : joindre une pièce justificative de l'absence

Date de réception de la demande _____ Fait à _____ le _____
(Signature et cachet de l'IEN)

Avis de l'IEN

- Favorable
 Défavorable

DECISION DU DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE :

L'autorisation d'absence facultative sollicitée au titre de la présente demande est :

- Accordée avec maintien du traitement (sous réserve de justificatif)
 Accordée sans traitement (**pour les titulaires/stagiaires : réglementairement, une absence sans traitement entraîne une déduction équivalente sur l'ancienneté générale de service et impacte la durée de cotisation pour la retraite**)
 Refusée

Fait à Digne les Bains, le

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence

Mickaël CABBEKE